|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **TITRE DU POSTE :** |  | **VICE-PRÉSIDENT - SECTEUR PRIVÉ, INFRASTRUCTURE ET INDUSTRIALISATION** |
| **COMPLEXE :** |  | **SECTEUR PRIVÉ, INFRASTRUCTURE ET INDUSTRIALISATION (PIVP)/ SECTEUR PRIVÉ, INFRASTRUCTURE ET INDUSTRIALISATION (PIVP0)** |
| **GRADE :** |  | **EL3** |
| **SUPÉRIEUR HIÉRARCHIQUE :** |  | **LE PRÉSIDENT** |
| **LIEU D’AFFECTATION :** |  | **ABIDJAN, CÔTE D’IVOIRE** |
| **INFORMATION SUR LE POSTE :** |  | **CE POSTE BÉNÉFICIE DU STATUT INTERNATIONAL ET OUVRE DROIT AUX CONDITIONS D’EMPLOI Y AFFÉRENTES.**  **Si vous rencontrez des difficultés techniques lors de l’enregistrement de votre candidature, veuillez envoyer un courriel avec une description précise du problème et/ou une capture d’écran** **indiquant le problème à : HR Direct** [**HRDirect@AFDB.ORG**](mailto:HRDirect@AFDB.ORG) |
| **RÉF. SAP :** |  | **50 092 321** |
| **DATE DE CLÔTURE :** |  | **03 AOUT 2019 (à 23h 59 GMT)** |

|  |
| --- |
| **LE GROUPE DE LA BANQUE**  Créée en 1964, la Banque africaine de développement est la première institution panafricaine de développement, qui œuvre pour la croissance économique et le progrès social en Afrique. Elle compte 80 États membres, dont 54 pays africains (pays membres régionaux). Le Fonds africain de développement (FAD) a été créé en 1974 pour compléter les actions de la Banque en octroyant des dons et des prêts concessionnels aux pays à faible revenu. La Banque forme avec le Fonds, le Groupe de la Banque africaine de développement. Le programme de développement du Groupe de la Banque vise à fournir l’appui financier et technique aux projets porteurs de transformation qui permettront de réduire sensiblement la pauvreté grâce à une croissance économique inclusive et durable. Pour davantage se concentrer sur les objectifs de la Stratégie décennale (2013-2022) et réaliser un plus grand impact sur le développement, cinq grands domaines dans lesquels les interventions devront s’intensifier pour l’Afrique ont été identifiés, à savoir : Éclairer l’Afrique et l’alimenter en énergie ; Nourrir l’Afrique ; Industrialiser l’Afrique ; Intégrer l’Afrique ; et Améliorer la qualité de vie des populations africaines. La Banque s’attache à mettre en place une équipe de direction qui pilotera la mise en œuvre efficace de cette vision.  **LE COMPLEXE :**  La Vice-présidence pour le secteur privé, l’infrastructure et l’industrialisation est essentielle à la mission de la Banque qui vise à développer le secteur privé, renforcer le secteur financier, améliorer l’infrastructure et accélérer l’industrialisation. Le complexe a essentiellement pour mission de : i) renforcer l’environnement propice au développement du secteur privé et favorisant une croissance inclusive et un développement durable ; ii) renforcer les marchés financiers ; iii) soutenir le développement d’infrastructures fiables et durables, y compris l’aménagement urbain ; et iv) accorder une attention renouvelée à la performance industrielle et commerciale pour soutenir la transformation structurelle sur l’ensemble du continent africain. Le Complexe mise sur le savoir, le cofinancement et les partenariats pour attirer les capitaux privés et travailler avec les gouvernements à l’exécution du programme de développement de la Banque.  Le Complexe est chargé de : i) piloter la stratégie « Industrialiser l’Afrique » et co-piloter celle visant à « Intégrer l’Afrique » ; gérer l’ensemble du cycle du projet dans ses secteurs de responsabilité, de la préparation à l’achèvement des projets, tant pour le secteur privé que pour le secteur public, en partenariat étroit avec les régions ; iii) assurer un leadership éclairé dans les domaines relevant de sa compétence et les partenariats et initiatives connexes ; et iv) faire office de porte-parole de la Banque dans ces domaines.  **LE POSTE :**  Le Vice-président (VP) gère le complexe, son programme de travail, ses activités, son personnel et ses budgets.   Le VP assure le leadership en matière de stratégie, d’élaboration de politiques et de nouveaux instruments, de mobilisation des ressources, ainsi que de mise en œuvre et de suivi des projets et des programmes, en étroite collaboration avec les autres complexes de la Banque.  **PRINCIPALES FONCTIONS :**  Le vice-président, PIVP assumera les responsabilités suivantes :   1. Veiller à ce que le complexe PIVP atteigne ses KPI et ses cibles, notamment en matière de prêts, de gestion de portefeuille et d’analyses ; 2. Coordonner l’appui de la Banque au développement du secteur privé, en collaboration avec RDVP, le complexe de la gouvernance économique et de la gestion des connaissances et d’autres complexes sectoriels ; 3. Coordonner les opérations de financements non souverains en faveur du secteur privé ; 4. Piloter les opérations du secteur privé dans les secteurs couverts par PIVP ; 5. Conduire les efforts de la Banque visant à aider les pays à développer un secteur privé dynamique, à améliorer leur environnement des affaires et des investissements et à accroître le commerce et la compétitivité, y compris les activités relatives aux chaînes de valeur mondiales et régionales ; 6. Piloter l’exécution de la stratégie industrielle de la Banque pour l’Afrique, notamment l’expansion des marchés et l’intégration régionale pour attirer davantage d’investissements privés, des politiques industrielles ciblées dans les pays membres régionaux, le financement des investissements du secteur privé dans l’industrie et les secteurs connexes et des opérations du secteur public visant à améliorer les politiques industrielles ou l’environnement des affaires ; 7. Élaborer de nouveaux instruments et approches de financement pour accroître et acheminer des fonds supplémentaires vers les programmes prioritaires de l’Afrique à l’effet de parvenir à l’industrialisation, notamment en augmentant les investissements dans des interventions ciblées dans l’industrie, les infrastructures et le secteur privé ; 8. Diriger les travaux visant à améliorer l’accès au financement pour les entreprises africaines en soutenant le développement de marchés de capitaux liquides et intégrés par un soutien aux gouvernements, aux bourses, aux organismes de régulation et aux autres parties prenantes, et en développant les marchés de capitaux et le portefeuille de la Banque ; 9. Encourager les investissements afin de promouvoir et d’intensifier le développement des entreprises le long des chaînes de valeur critiques, y compris le soutien aux petites et moyennes entreprises ; 10. Coordonner l’ensemble du programme de la Banque en matière d’infrastructure, y compris les secteurs comme l’énergie et l’eau qui relèvent d’autres complexes ; 11. Piloter les travaux de la Banque (de l’analyse au financement de projets publics ou privés) dans les domaines des transports et des technologies de l’information et de la communication ; 12. Collaborer avec les partenaires stratégiques pour relever les défis de l’urbanisation et accroître les investissements dans les transports, le logement et les autres infrastructures nécessaires au développement de villes sûres, productives et résilientes ; 13. Assurer le leadership dans la gestion du changement afin d’atteindre les objectifs du Plan stratégique de la Banque, réaliser les objectifs des High 5 et répondre aux besoins changeants des clients du secteur privé, des partenaires au développement et des autres parties prenantes ; 14. Favoriser un environnement qui stimule et récompense la performance, l’initiative et l’innovation ; encourager l’apprentissage continu, la communication ouverte et le travail d’équipe ; et utiliser les meilleures pratiques de gestion pour motiver le personnel et veiller à ce que cet atout majeur de l’institution soit utilisé de la façon la plus productive et la plus rentable ; 15. Entretenir une collaboration efficace avec la Vice-présidence en charge du développement régional et de la prestation de services et les autres complexes, afin de déployer un personnel sectoriel dans les cinq bureaux chargés de l’intégration régionale et de la prestation de services en Afrique de l’Ouest, Afrique de l’Est, Afrique centrale, Afrique du Nord et Afrique australe.   **COMPÉTENCES** (qualifications, expérience et connaissances)   1. Être titulaire d’au moins un Master ou d’un diplôme équivalent en économie, finances, administration des affaires, sciences sociales, ingénierie ou dans une discipline connexe ; 2. Au moins 15 années d’expérience acquises dans le secteur privé, dont les 5 dernières années à un poste de haute direction. 3. Justifier de dix (10) années d’expérience du travail en matière de gestion des relations avec les institutions gouvernementales ; 4. Posséder au moins cinq (5) années d’expérience avec des Institutions multilatérales de financement du développement ; 5. Faire montre d’une aptitude à travailler sous pression dans une organisation multiculturelle et décentralisée ; 6. Démontrer une aptitude à innover, à communiquer et à mettre en œuvre de nouvelles approches stratégiques ; 7. Posséder des compétences en réflexion stratégique hautement développées, associées à une aptitude à traduire des concepts et des orientations stratégiques dans la mise en œuvre de projets et programmes réalisables et durables ; 8. Justifier d’au moins dix (10) années d’expérience acquise dans le secteur privé ou au sein du département de financement du secteur privé des IFD, dont les cinq (5) dernières années à un poste de direction ; 9. Posséder une vaste expérience du développement des infrastructures, en particulier en Afrique ; 10. Avoir une aptitude avérée en matière d’établissement de partenariats et de mobilisation des ressources ; 11. Posséder une capacité avérée à constituer et à diriger des équipes motivées et engagées au-delà des limites fonctionnelles et géographiques, et à mettre à profit le talent et l’expertise des membres de l’équipe de manière productive ; 12. Être capable d’inspirer, de susciter et de maintenir l’engagement du personnel et l’excellence professionnelle ; 13. Faire preuve de leadership intellectuel dans la gestion et le maintien d’un environnement professionnel efficace et transparent ; 14. Justifier d’une expérience de travail au sein de grandes organisations multiculturelles dans le secteur public ou privé, dont le personnel est diversifié et où existe une sensibilité du personnel ou du Conseil d’administration aux questions de diversité ; 15. Avoir des compétences en négociation très développées qui ont donné des résultats positifs avec des cadres supérieurs, internes et externes ; 16. Avoir un pouvoir de rassemblement au niveau mondial, fondé sur des antécédents bien établis en matière de collaboration avec le secteur privé et de stimulation des investissements ; 17. Avoir une capacité avérée à prendre des risques commerciaux prudents et des décisions efficaces, opportunes et claires ; 18. Avoir une bonne approche client ; être apte à travailler en équipe et à nouer des relations ; 19. Avoir une connaissance approfondie du développement des infrastructures en Afrique ; 20. Avoir une bonne connaissance des instruments financiers et de l’évolution des marchés financiers ; 21. Posséder des capacités de réflexion stratégique hautement développées ; 22. Avoir une connaissance approfondie des négociations d’affaires avec des partenaires/clients/promoteurs du secteur privé ; 23. Avoir une bonne compréhension du financement de projets et du commerce ; 24. Être apte à écouter et à communiquer efficacement avec les organismes de contrôle, tels que les conseils d’administration et de gouverneurs multinationaux et d’autres hauts responsables publics ; 25. Avoir d’excellentes aptitudes en communication écrite et orale en anglais et/ou en français, avec une bonne connaissance pratique de l’autre langue. |
|  |

**Seuls les candidats répondant à tous les critères exigés par la Banque et retenus pour un entretien seront contactés.** Les candidatures ne seront prises en compte que si elles sont constituées d’une **demande soumise en ligne, d’un curriculum vitae (CV) détaillé et des copies des diplômes requis en pièces jointes.** Le Président de la Banque africaine de développement se réserve le droit de nommer un candidat à un grade inférieur à celui du poste annoncé. La Banque africaine de développement est un employeur garantissant l’égalité des chances. **Les candidatures féminines sont vivement encouragées.** [**http://www.afdb.org**](http://www.afdb.org)

***Le Groupe de la Banque africaine de développement (BAD) ne perçoit aucun frais ou contribution de quelque nature que ce soit des candidats tout au long de son processus de recrutement (dépôt des candidatures, étude des CV, entretien d’embauche, traitement final des candidatures). En outre, la Banque ne demande aucune information relative aux comptes bancaires des candidats. Le Groupe de la Banque africaine de développement décline toute responsabilité de publications frauduleuses d’offres d’emploi en son nom ou, de manière générale, d’utilisation frauduleuse de son nom de quelque manière que ce soit.***